

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

COMPTE-RENDU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 19 octobre 2021

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 20h15

Rappel du fonctionnement du conseil d'école

Sont membres du conseil d'école, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, un enseignant par classe dont le directeur, président du conseil d'école, le maire et son adjoint aux affaires scolaires, un parent élu par classe. Les parents suppléants peuvent assister au conseil d'école sans prendre part au débat. Le conseil peut inviter des personnes directement concernées par un point de l'ordre du jour. Ce qui est le cas pour Mme HELY, aujourd'hui, pour les questions concernant la cantine et le périscolaire.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, est informé et donne son avis sur la vie scolaire.

1 – Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est distribué, lu et signé, dans les cahiers de correspondance en début d'année.

Rappel :

- les horaires d'entrée sont : 8h20-8h30 et 13h20-13h30. Pour des raisons de sécurité, le matin, le portail est fermé à 8h30. Les élèves retardataires sont accueillis et amenés dans leur classe par un adulte de l'école et non par leurs parents ;
- des règles d'hygiène sont respectées telles que pas d'animaux, pas de cigarettes dans l'école ; les enfants malades restent à la maison ;
- les enfants sont sans cesse surveillés par un adulte. Ils sont remis par les parents à un enseignant aux entrées le matin et l'après-midi et remis par les enseignants aux parents ou à des personnes dont le nom figure sur la fiche de renseignements.

Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil d'école.

2 – Information concernant le PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté des écoles a été mis en place en cas de risques majeurs naturels ou industriels. Il s'agit, en cas d'alerte déclenchée par les autorités, de confiner les enfants dans le hall de l'école en attendant d'être secourus. Une information est distribuée aux parents dans le cahier de correspondance sur la conduite à tenir à ce moment là.

Un volet intrusion/attentat a été ajouté en 2016. Il s'agit en cas d'attaque et après avoir évalué les risques, de se sauver ou de se cacher dans l'établissement en attendant d'être secourus.

2 exercices ont été effectués depuis la rentrée :

- un exercice d'évacuation incendie, le 27/09/21 sans difficulté particulière. Un exercice de ce type à réaliser une fois par trimestre.
- un exercice d'intrusion/attentat le 14/10/20 après plusieurs entraînements dans l'école. Le signal a été entendu par tous et les élèves se sont cachés assez rapidement. Les classes ont été relativement calmes sauf une. L'exercice a duré 8 min.

Un exercice de mise en sûreté est à prévoir au cours de l'année.

3 – Effectifs année 2021-2022

PS : 37

MS : 26

GS : 35

Soit 98 élèves répartis en 4 classes :

- 24 PS/MS : Mme Praud
- 25 PS/MS : Mme Mazière à 80% et Mme Kovacs à 20%
- 25 PS/GS : Mme Charpentier à 75% et Mme Kovacs à 25%
- 24 PS/GS : Mme Martel, déchargée pour la direction 1 journée, remplacée par Mme Kovacs à 25%.

La municipalité prévoit de faire les inscriptions des enfants nés en 2019, pour la rentrée prochaine, du 3 janvier au 18 février 2022.

4 – Projet d'école

Il est organisé en 4 pôles à partir des caractéristiques de l'école concernant les élèves, le personnel, l'implication des parents, les équipements, le contexte local :

- **Ambition pour tous et excellence** ; Nous poursuivons l'action de l'an passé, à savoir « améliorer la compréhension de l'implicite et des énoncés » car l'analyse des résultats du protocole "Pour une entrée sécurisée au CP", qui consiste en un bilan intermédiaire des acquis scolaires et une identification des besoins des élèves, révèle cette année encore une difficulté de compréhension fine des textes et des situations problèmes mathématiques.

Pour cela, nous :

- lisons des histoires quotidiennement, sans le support des images dans un premier temps, en questionnant sur ces histoires puis en montrant les images ;
- travaillons les albums en réseaux (auteur, thème, structure du récit) ;
- travaillons sur les émotions ressenties par les personnages ;
- faisons venir, 15 jours en février, pour un montant de 500€ réglé avec la coopérative, une exposition sur Anthony Brown pour travailler sur le métier d'auteur d'albums pour enfants.

- **Culture et citoyenneté responsable** ; les élèves accèdent à la bibliothèque municipale, des expositions, des spectacles, des sorties culturelles ou nature. Un travail a été initié dans le domaine du développement durable, par la mise en place du tri dans l'école (papiers, cartouches d'encre...), par l'attention portée au gaspillage de l'eau lors du lavage des mains ou des moments où ils boivent.

L'objectif est d'initier concrètement les élèves à une attitude responsable (respect de notre lieu de vie, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement) en :

- Faisant intervenir une animatrice de la CCVE pour une sensibilisation au tri,
- participant à une action « 1 Don, de l'énergie pour le Téléthon 2021 ». Nous allons disposer de boîtes jusqu'au mois de décembre pour récolter le plus de piles possible,
- réalisant des plantations, des élevages,
- participant à un projet « Classe d'eau en Essonne » initié par Eau Seine Normandie et relayé par l'OCCE, à laquelle est affiliée la coopérative de l'école. Cela consiste sur 2 semaines, du 9 au 20 mai pour nous, à découvrir l'eau dans notre environnement et la nécessité de la préserver. Pour cela, il faut organiser des sorties sur la commune et en Essonne, accueillir des intervenants en classes et proposer des séances de manipulation en classe. Le projet serait financé à hauteur de 700€ par classe par les organismes organisateurs, puis 150€ par classe avec la coopérative et un transport par la municipalité sur notre budget. Une exposition de l'ensemble des travaux sera organisée à destination des parents et des partenaires du projet.

Nous avons proposé une balade contée dans le parc du château de Saint-Vrain, une visite de cressonnière à Méréville, une visite par un garde animateur dans le parc de Méréville, une croisière sur la Seine à Juvisy ainsi qu'une visite d'une exposition sur la Seine, milieu à préserver, l'intervention d'un animateur de la fédération de pêche pour une animation en classe sur la faune aquatique et une animation au bord de l'eau avec pêche à l'épuisette et/ou dans des aquariums pour y observer les petites bêtes.

Nous attendons la validation du projet courant novembre.

- **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et autres acteurs de la communauté éducative** ; Nous espérons cette année, garder et enrichir les relations entre ces différents partenaires et pouvoir rouvrir l'école.

Il existe déjà :

- les rendez-vous ritualisés (réunion de rentrée, remise des cahiers de réussite...),
- les entretiens individuels,
- le partage des événements vécus en classe par la mise en place de Klassly et/ou du cahier de vie selon les classes.

Nous espérons faire venir les parents et les différents partenaires pour visiter l'exposition Anthony Brown, et visiter l'exposition des différents travaux de notre projet classe d'eau.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

- **Equité et inclusion pour tous et pour chacun**

Notre objectif est de valoriser le travail des enfants en difficultés ou non francophones en utilisant les APC pour organiser des groupes de langage et travailler la compréhension d'une petite histoire, l'apprentissage de comptines, le jeu dans les coins d'imitation ou les jeux de société et de produire des enregistrements, des saynètes, des règles à présenter aux camarades.

5 – Sorties et animations 1^{er} trimestre

21 et 24 septembre : Sortie en forêt pour ramasser feuilles et fruits d'automne.

28 septembre et 1^{er} octobre : **Anik raconte-tapis et tissu d'histoires** pour un montant de 650€, 350€ réglés avec le budget municipal qui nous est alloué pour les sorties et 300€ avec la coopérative. A partir de tapis en tissu et en volume, représentant le décor d'un album, Anik raconte des histoires en y faisant évoluer des personnages. Elle lit ensuite les albums correspondant.

5 octobre : dans le cadre de la semaine bleue, les enfants de la classe 1, sur leur temps de bibliothèque, ont pu échanger des comptines et des chansons avec des personnes âgées.

21 octobre : petite fête d'Halloween à l'école. Les enfants préparent un accessoire à l'école et viennent à l'école si possible en noir ou orange. Fin d'après-midi réservée à la chasse aux bonbons, au défilé, à des danses goûter.

18 novembre : intervention de Mme Kheira BELARBI, Animatrice de prévention et réduction des déchets de la CCVE, pour une séance de sensibilisation au tri.

22 novembre : Spectacle « Le Noël de Petit Lion » par la compagnie « Petit Théâtre Populaire Portable » pour un montant de 550€ réglé avec la coopérative.

25 novembre : Photo de classe

16 décembre : repas et fête de Noël

Septembre/Octobre/Novembre/Décembre : Les enfants se rendent 1 fois/mois à la bibliothèque municipale. Ils peuvent regarder les livres et écouter des histoires lues par les accompagnateurs. Ils empruntent des livres pour la classe. La séance se termine par les lectures de Carole.

6 – Coopérative

Solde au 02/09/2021 : 4277,44€

Dépenses : 1432,37€ (Cotisation OCCE, assurance, albums, ingrédients recettes, aménagement classes, régies d'avance pour les classes, 2 appareils photos, spectacle)

Recettes : 1415€ (participation des parents 1er trimestre)

Solde au 14/10/2021 : 4260,07€

7 – Remplacement des ATSEM

Un grand merci aux efforts de Madame Hély pour remplacer nos ATSEM absentes, aux personnes du centre de loisir qui nous aident régulièrement le matin à l'accueil à retirer les manteaux, au lavage des mains et qui viennent remplacer de temps en temps les ATSEM.

Est-il envisagé un remplacement pérenne pour la rentrée de la Toussaint, dans la mesure où 2 ATSEM doivent subir une intervention chirurgicale suivie d'une convalescence et l'apprentie est en stage jusqu'aux vacances de Noël ?

Rentrée difficile car beaucoup de petits, dans chaque classe et beaucoup de pleurs. Difficile de leur faire prendre des habitudes, du fait du changement de personnes. Beaucoup de préparations faites par les enseignantes.

La volonté de la municipalité est de remplacer au mieux. Un entretien est prévu pour remplacer une ATSEM à la rentrée. Grosses difficultés de recrutement. Mme Hély propose d'accepter des stagiaires pour avoir de l'aide supplémentaire.

8 – Nettoyage de la cour

Un grand merci aux services techniques pour les petits travaux pendant l'été et le nettoyage de la cour à la rentrée.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

Serait-il possible qu'elle soit balayée régulièrement pendant les périodes de classe, afin d'éviter les glissades sur les aiguilles de pin ?

Madame Hély propose un balayage tous les 15 jours.

9 – Réseau internet et équipement informatique des classes

Qu'en est-il de l'installation de notre propre ligne et de l'équipement informatique de nos classes, ordinateurs, vidéo projecteur, écrans, liaison internet ?

Monsieur Sarrelabout indique qu'un changement d'opérateur est prévu pour le retour des vacances de Toussaint. M. Laurac doit revenir vers nous pour l'achat d'équipements informatiques pour les classes en fonction du reliquat d'une subvention conséquente obtenue en élémentaire pour l'achat de tablettes.

10 – Budget alloué aux transports, sorties, spectacles

Le budget de 1215€ alloué aux transports, sorties, spectacles est trop juste et ne peut pas compenser le petit car. En effet, la sortie à Cheptainville au printemps dernier a coûté 860€ en transport, ce qui ne nous permet pas une autre sortie de proximité pour l'année.

Monsieur Sarrelabout indique que si le budget bus n'est pas suffisant, il faut faire une demande auprès de la mairie. Une prévision des besoins pour l'année suivante doit être établie afin qu'elle soit proposée au budget. Le déplacement au gymnase peut faire partie de ces besoins. D'autre part, l'école dispose de 3 lignes budgétaires (fournitures scolaires, petit matériel et transports, sorties). On peut basculer nos dépenses d'une ligne à l'autre si un budget n'est pas totalement utilisé.

11 – Questions des parents

En ce qui concerne la mairie :

☐ Quels ont été les travaux réalisés cet été et depuis la rentrée ?

Le chauffage a été réparé. Les chasse-d'eau ont été réparées et la pression des robinets réglée. 2 chevalets de peinture ont été remplacés. Les câbles qui servent à afficher dans les classes ont été retendus. La commission de sécurité est passée en septembre sans souci particulier. Il reste à réparer le portail électrique parking enseignant et la réfection de la toiture de l'école maternelle est reportée aux vacances de février. Malgré le nettoyage de la toiture, des fuites persistent dans l'école, dans les toilettes et la classe de Mme Praud jusque dans celle de Mme Charpentier.

☐ Où en est le projet d'aménagement de l'extérieur de l'école maternelle ?

La municipalité doit porter les travaux d'aménagement de la cour au budget du fait que les enseignantes ont décidé de pérenniser l'entrée des parents par les portes extérieures des classes.

☐ L'école dispose-t-elle désormais de sa propre box Internet ? (cf point 9)

Sur la circulation aux abords des écoles :

☐ L'arrivée du policier municipal a réglé le problème de la fermeture des rues des Noblets et Bazile aux heures d'entrée et sortie d'école.

☐ Des parents déposent leurs enfants devant la barrière rue des Noblets. Les incivilités de certains parents mettent les enfants en danger.

☐ La transformation du Parking Brassens en zone bleue permet à davantage de parents de s'y garer. En revanche, le parking des Jardins est plus fréquenté. Serait-il envisageable de prévoir un marquage au sol pour gagner en espace de stationnement ?

Le marquage n'est pas possible sur un sol non stabilisé.

☐ Le problème de la circulation dans l'allée privée devant Vival à 8h30 et 16h30 demeure intact. Qu'en est-il de la signalétique qui était prévue ? Quelles sont les solutions envisagées ?

La municipalité ne peut pas intervenir sur cette voie car elle est privée. Elle négocie depuis le début avec Vival mais il n'y a pas de solution pour l'instant. La FCPE a écrit un courrier à Vival resté sans réponse pour l'instant. Elle souhaite une réunion avec les différents partenaires au retour des vacances de Toussaint pour trouver une solution. Elle envisage une pétition.

☐ Depuis la rentrée de septembre, la camionnette d'Yvelines Restauration vient livrer la cantine précisément le matin entre 8h10 et 8h30 : serait-il possible de demander le décalage de l'horaire de livraison (par exemple vers 7h50 comme l'an dernier) ? Un mail a été envoyé pour que le nécessaire soit fait.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

☐ Sur les transports scolaires: Au conseil de juin dernier, il avait été question d'un contrat annuel de location d'un car pour aller au gymnase. Qu'en est-il ? Actuellement, les enfants ne peuvent pas faire sport au gymnase faute de bus et ils ont dû se rendre à pied en forêt pour leur première sortie scolaire. (cf point 10)

Au sujet de la cantine :

☐ Où en est l'élaboration du questionnaire sur la cantine ? Quand sera-t-il proposé aux parents ?

Le questionnaire est prêt. Il sera envoyé ce soir par mail à la FCPE et distribué aux familles version papier avant les vacances.

☐ Le lave-vaisselle a-t-il été réparé ?

Il a été remplacé et malheureusement déjà réparé.

☐ Quelle est la date de la prochaine commission cantine ?

Elle est prévue le 6 décembre en mairie.

Sur le protocole Covid :

☐ Les classes ne sont pas brassées lors des récréations avec les enseignants ni lors de la garderie du soir mais le sont au centre le mercredi. Est-il possible d'harmoniser les pratiques ?

Ce n'est pas possible.

☐ Remerciements à la mairie pour la distribution de trousse.

Les trousse servent à la maison comme à l'école pour certains élèves de GS.

☐ Les ATSEM en arrêt maladie seront-elles remplacées ? (cf point 7)

☐ La subvention de la mairie pour la maternelle pourra-t-elle être augmentée? Le petit bus n'étant plus utilisé, le budget pour un car est considérable. (cf point 10)

☐ Projets des représentants des parents d'élèves : décorations pour Halloween / Noël ; foire aux livres (dont les bénéfices seront reversés aux coopératives scolaires)...

Les élèves ont bien apprécié les décorations.

En ce qui concerne l'école :

☐ Bilan de rentrée : effectifs, enseignants (cf point n°3)

☐ Bilan des élections de parents d'élèves

180 inscrits cette année.

84 votants, 77 suffrages exprimés soit 46,67% de votants.

Sont élus Mme Oberlin, Mme Chembon, M. Reuthal, Mme Girard, Mme Morand, Mme Lempereur, Mme Troncin, de la FCPE.

☐ Projets pour l'année (voir point n°5).

☐ Exercices PPMS (voir point n°2)

☐ L'école pourrait-elle communiquer davantage sur l'utilité de la coopérative scolaire ? Par exemple, à quoi a-t-elle servi l'an dernier ? Les montants reçus des parents / de la mairie varient-ils fortement d'une année sur l'autre ?

L'appel aux dons en 3 fois a gêné beaucoup de parents.

L'an passé, la coopérative a servi à :

- La cotisation OCCE,
- L'assurance,
- Des petits aménagements de classe,
- Un logiciel pour la BCD,
- Des sacs en tissu pour le transport des cahiers,
- Des albums,
- Des jeux de société,
- Des plantations,
- Régler le montant des sorties à Chamarande et la ferme la Doudou,
- 2 spectacles,
- Des ingrédients pour la cuisine,
- Du matériel de travaux manuels,

Pour un montant de 6828,99€

La mairie ne verse plus de subvention à la coopérative en fonction des projets. Elle alloue un montant au budget chaque année pour les transports, sorties et spectacles et pour le petit matériel.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

Une seule famille s'est plainte auprès de nous de l'appel en 3 fois. D'autres au contraire ont fait plusieurs chèques pour échelonner leur participation. Cela sera davantage précisé dans le mot d'accompagnement et lors de la réunion de rentrée.

☐ Sur le protocole sanitaire : Les zones sont-elles toujours nécessaires dans la cour de récréation ?
Pour l'instant, la règle de non brassage, le plus possible et dans la mesure du possible reste la règle, d'où le maintien des zones. Nous espérons une évolution dans l'année.

12 – Rappel des dates des prochains conseils d'école

15 mars 2022

28 juin 2022

L'école est à la recherche de candidats pour effectuer un service civique en son sein.